

gion sont inséparables. Nous répondrons : Inséparables, oui, mais distincts ; distincts comme la patrie et la religion sont choses distinctes. N'est-il pas vrai que, dans le cœur de tout vrai catholique, l'amour de la Très Sainte Vierge et l'amour de son divin Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, sont rigoureusement inséparables ? Et cependant la Très Sainte Vierge a ses emblèmes propres comme Notre-Seigneur a les siens propres. Pourquoi alors cette chose si belle qu'est la patrie n'aurait-elle pas, elle aussi, son emblème propre ? j'entends un emblème qui ne dise que ce seul mot : Patrie ! afin que notre âme en vibre jusqu'en ses profondeurs.

Mais, objectera-t-on peut-être, la croix emblème du christianisme, qui apparaît sur un si grand nombre de drapeaux ? — La croix n'est pas un signe essentiellement religieux comme l'est l'image du Sacré-Cœur de Jésus. La figure d'une croix n'est par elle-même qu'une simple figure géométrique qu'on peut employer et qu'on emploie souvent sans intention religieuse. Primitivement, elle a été mise sur les étendards comme signe religieux, c'est incontestable ; mais, aujourd'hui, pratiquement, elle n'est qu'un signe national destiné à compléter les couleurs du drapeau.

Je me hâte d'ajouter que si le Sacré-Cœur ne peut pas être un emblème national, ni pour nous ni pour une autre nation, il n'en reste pas moins vrai de dire que ce sera toujours un acte fort louable que de le mettre sur notre drapeau chaque fois que ce drapeau